



## **COMITE REGIONAL DE FRANCHE-COMTE DE SCRABBLE**

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Valentigney le 25 janvier 2012

La réunion du conseil d'administration s'est tenue le **samedi 21 janvier 2012** au centre Pierre Mendès France à BESANCON à 14h00.

**Présents :** Anne ALBINI, Bernard AUBRY, Nicole BETTONI, Claude BOUCARD, Monique CUINET, Christophe COMTE, François CORTOT, Carole DELAY, Bernard GENDRE, Edmée GIRARDOT, Chantal GIROD, Patricia LAMBERT, Suzanne LEVY, Eveline MIRBEY, Claudine MOTTET, Marie Claire MORIN, Véronique OBERON, Monique REUS, Brigitte et Georges ROLET.

**Excusés :** Pascal BERNIER, Michelle NEDELEC.

**Clubs excusés :** RECHESY, RANG, VESOUL

**Club non excusé :** ROCHEJEAN

La Présidente Edmée GIRARDOT, présente ses vœux à tous les scrabbleurs pour cette nouvelle année.

## **I. Bilan de la saison en cours**

### **A. Licences civiles et scolaires :**

**475 joueurs licenciés en clubs civils** au 20.01.2012 (-18 par rapport au 31/08/2011, mais -1 par rapport au 09/01/2011), ce qui reste stable sachant que le club de Lavoncourt a cessé de fonctionner et qu'un nouveau club « Scrabble Pour Tous » à Besançon a vu le jour.

**19 clubs affiliés.**

**74 joueurs licenciés en clubs scolaires** (junior, cadet, benjamin) qui correspondent à des licences payantes. 9 jeunes sont en clubs civils. Le comité compte 144 poussins « gratuits ».

### **B. Scrabble scolaire :**

**24 clubs scolaires affiliés (218 joueurs)** ce qui représente le plus grand nombre jamais atteint par notre comité ainsi qu'au niveau fédéral.

Création des clubs de l'Ecole Primaire de Brossolette (E. MIRBEY) à Besançon, Ecole primaire de Beaufort (J. HENRIOT), Collège de Chaussin (B. AUBRY).

Création d'une section jeune au club de Rougemont (V. OBERON et C. DELAY).

Les clubs de Cesancey et Marchaux n'ont pas, à ce jour, renouvelé leur adhésion.

132 joueurs (96 l'an dernier) ont participé à la Partie Mondiale d'automne.

**Rappel :** *Les joueurs BJC doivent être à jour de leur cotisation.*

Concours des écoles : **1818 participants** et 176 élèves sélectionnés pour la finale du 1<sup>er</sup> février, répartie sur 5 centres (Besançon, Bletterans, Dole, La Cluse et Mijoux et Valentigney). Un grand merci à tous les scrabbleurs investis dans cette aventure.

Concours des collèges : **1033 participants** et 65 élèves qualifiés pour la finale du 1<sup>er</sup> février.

Il est à noter la difficulté de l'épreuve pour des élèves qui n'ont jamais fait de scrabble.

La FFSc et l'Education Nationale ont signé le 6 janvier 2012, une convention pour 3 ans, qui devrait faciliter les interventions dans les établissements scolaires.

## II. Tarifs et redevances

Suite à l'AG, il a été évoqué le besoin d'augmenter la trésorerie du Comité car il y a de plus en plus de joueurs qualifiés aux différentes finales nationales (les subventions sont en augmentation chaque année) et le comité souhaite poursuivre les efforts en direction du Scrabble Scolaire.

Une longue discussion s'est engagée, tous les participants apportant des argumentations basées sur les fonctionnements, - très divers - de leurs clubs.

Le bureau, qui s'était réuni le 26 novembre dernier pour étudier la question, a fait une proposition qui tient compte de la non augmentation des droits d'engagement et d'un rééquilibrage en fonction du nombre de parties (la part restant au club organisateur, quelle que soit la compétition serait de 2€/joueur/partie). A la suite de ces échanges, il a été convenu de voter par rapport à la proposition faite par le Bureau :

Votants : 20	Contre : 1	Abstention : 1	<b>Pour : 18</b>
--------------	------------	----------------	------------------

Par contre, si la part des redevances fédérales devait augmenter, il faudra la répercuter sur les droits d'engagement. Ces tarifs seront valables à partir de septembre 2012 et la base d'indemnisation pour l'arbitrage reste le même (repas ou 12€ et 0,20€/km frais d'autoroute inclus avec covoiturage si possible).

COMPETITIONS	Droits d'engagement		Redevances		
	Adulte	Lic. Z00-R00	Total	Part fédé	Part comité
Qual. Vermeils, PH 1, Sim. Mondial	8,00	12,00	4,00	3,00	1,00
Ph. 2 et 3, Semi Rapide, Blitz	12,00	16,00	6,00	3,00	3,00
Chpt Régional Individuel	12,00		6,00		6,00
Chpt Régional par Paires	24,00		12,00		12,00
Interclubs - équipe de 7	70,00		28,00	20,00	8,00
- équipe de 5	50,00		20,00	15,00	5,00
TRAP DU COMITE	8,00		4,00		4,00
S.D.F.	libre		0,75*	0,75*	
SIMULTANES PERMANENTS	libre		1,00	0,50*	0,50
T.H. 2 parties Maxi	10,00		6,00	2,00*	4,00
TH2 AG	10,00		6,00		6,00
Championnat départemental	10,00		6,00		6,00
T.H. en 3 parties N.Doté maxi	21,00		4,00	3,00*	1,00
Cagnotte solo	0,15/partie/joueur				
Championnat Régional Classique	6,00		2,00	1,00	1,00

## III. Qualifications et subventions

**Vichy, championnat de France Promotion** (séries 5,6 et 7), le comité a 15 places (en plus des joueurs qualifiés par la fédération) qui se répartissent ainsi :

*Championnat 25 : N5 Sylvette GRANDJEAN*

*N6 Christiane DOLE*

*Championnat 39 : N5 Andrée MACCHIONI*

*N6 Chantal MOSSU*

*Championnat 70 : N5 Mauricette JEANNERET*

*N6 Yvonne ARNOLD*

*Championnat 90 : N5 Yvette KNOPFLIN*

*N6 Nicole MOUROT*

*N7 Isabelle ANDRE*

*Simultané Mondial N7 Pascal MALCUIT*

*Premiers non encore qualifiés par le Phase 1 du championnat de France :*

*N5 Gérard LOICHEMOL et Gérard MARTIN*

*N6 Yolande MEZONNET et Marie-Rose CUPILLARD*

*N7 Jocelyne MIAVRIL*

**→Les Présidents de clubs doivent confirmer à Edmée Girardot, le plus rapidement possible, si ces joueurs qualifiés honoreront leur qualification.**

En cas de non participation, la place serait proposée au suivant dans le classement.

La subvention du comité est de 40€ par joueur. Elle correspond à une indemnité de déplacement.

**ATTENTION : il y a eu des modifications concernant le calendrier des épreuves du Festival de Vichy.**

**Saint-Etienne, finale du championnat de France**, notre comité a 10 places en plus des joueurs qui seront qualifiés par la phase 3.

Ces places seront attribuées lors du championnat régional.

La subvention du comité sera de 40€.

#### **IV. Modifications du Règlement intérieur**

Les propositions faites par le Bureau ont été approuvées à l'unanimité.

*Cf. document joint*

#### **V. Calendrier 2012-2013**

*Certaines des dates et lieux, sont susceptibles d'être modifiés, en fonction de la FFSc, de la FISF et des disponibilités de salle pour les clubs.*

##### **Au niveau national :**

Qualifications Vermeils : samedi 10 novembre 2012

Phase 1 : dimanche 2 décembre 2012

Blitz : samedi 8 décembre 2012 à Valentigney

Simultané Mondial : samedi 12 janvier 2013

Phase 2 : dimanche 27 janvier 2013 à Pontarlier

VERDIAM : samedi 9 février 2013

Phase 3 : dimanche 10 mars 2013 à Lons-le-Saunier

Championnat de France classique : 16 et 17 mars 2013

Qualification Interclubs : dimanche 24 mars 2013 à Audincourt

Semi-Rapide : dimanche 28 avril 2013 à Gray

Festival de Vichy du 04 au 12 mai 2013

Finale des Interclubs : 1 et 2 juin 2013

Finale du Championnat de France + Blitz : 15,16 et 17 juin 2013 à Mandelieu

##### **Au niveau régional :**

Assemblée Générale + TH2 : dimanche 23 septembre 2012 à Morteau

Championnats départementaux : Doubs : dimanche 7 octobre 2012 à Chaffois

Jura : samedi 20 octobre à Parcey

Haute-Saône : samedi 29 septembre 2012 à Vesoul

Territoire-de-Belfort : dimanche 18 novembre 2012 à Réchésy

Championnat Régional : dimanche 7 avril 2013 à Besançon

Championnat Régional en paires : dimanche 30 juin 2013 à Lons-le-Saunier

Championnat de Scrabble Classique : samedi 25 mai 2013 à Valentigney

Championnat Régional scolaire : mercredi 6 mars 2013

TRAP du comité : samedi 15 décembre 2012 et 16 février 2013

TH3 : Audincourt le dimanche 14 octobre 2012  
Besançon le dimanche 20 janvier 2013  
Dole le dimanche 17 mars 2013  
Pontarlier le dimanche 14 avril 2013  
Villers-le-Lac le dimanche 9 juin 2013  
Réchésy, le dimanche 3 mars 2013  
TH3 Parties Originales (3min) : Valentigney le dimanche 26 mai 2013

## **VI. Finale des Interclubs 2012 à Voujeaucourt**

La demande de subvention au Conseil Général n'a pas abouti.

La réponse concernant l'aide du Conseil Régional doit se faire fin janvier, début février.

La Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard prendra certainement en charge la location de la salle.

Nous pourrions également avoir des pochettes d'accueil, plaquettes gratuitement.

La ville de Voujeaucourt apportera une aide.

L'Office du Tourisme a contacté les hôtels et a fait des réservations et proposera des tarifs spéciaux.

La navette de la gare TGV à Montbéliard sera disponible à chaque arrivée de TGV pour un coût de 1,50€.

Le repas de la soirée au musée Peugeot a été choisi.

Le repas du dimanche midi sera proposé par un traiteur (M.VERDOT de Mathay). Ce repas est à la charge du Comité et son bénéfice lui revient en totalité.

Anne ALBINI et Pascal BERNIER créeront dans les prochains jours un site web spécifique à la manifestation, qui permettra aux futurs visiteurs de mieux connaître notre région et d'avoir des renseignements pratiques sur le déroulement du weekend des 2 et 3 juin.

## **VII. Questions diverses**

- Les clubs peuvent s'associer pour commander leur papeterie.
- Pour les aides possibles concernant les locations de salles pour les compétitions, se reporter au point du Règlement Intérieur.
- Un joueur peut jouer une épreuve fédérale ou mondiale en dehors du comité, mais il serait souhaitable d'en avvertir leur Président de club et leur communiquer leurs résultats par parties, afin qu'ils puissent être intégrés dans les résultats du Comité au niveau du site.
- Message de la FFSc : Le Franklin est défectueux, les acheteurs peuvent faire remonter les constatations au fabricant, mais il ne pourra pas être échangé.
- Nous faciliterons l'accessibilité de certains documents au niveau du site.
- **Pour les trésoriers des clubs :**  
Un certain nombre de négligences ou oublis compliquent de plus en plus le travail de la trésorière, il est donc demandé à chaque Président de communiquer les informations suivantes à leurs trésoriers :  
**Pour les licences :** il est indispensable d'envoyer obligatoirement une fiche de trésorerie de l'année en cours + carton de licence (écriture en lettres capitales) et/ou liste des joueurs du club envoyée par la fédé lors de chaque renouvellement (pensez à en faire une photocopie) + chèque.  
**Pour les compétitions :** envoyer la feuille de résultats + fiche de trésorerie de l'année en cours + chèque à Claude BOUCARD, dans la semaine suivant la compétition, afin que le comité soit à jour avec la fédé dans la quinzaine qui suit l'épreuve.

Fin de la séance 18h30.

**Prochain Conseil d'Administration le samedi 09 juin 2012.**

La secrétaire,  
Anne ALBINI